

Soixante-quatrième session du Comité régional de la Méditerranée orientale
9-12 octobre 2017
Islamabad, Pakistan

EMRO/RC64/DJ/3
11 octobre 2017

Table des matières

1.	Programme de travail	2
2.	Rapport sur les réunions	3
3.	Autres réunions	6

Documents

Les documents seront disponibles sur le site Web suivant : <http://www.emro.who.int/fr/about-who/rc64/index.html>, ainsi que sur l'application mobile du Comité régional. Le journal sera distribué chaque jour aux participants le matin.

Note : Un service de réexpédition de la documentation sera proposé aux États Membres.

Accès à l'Internet

Un accès sans fil à l'Internet est disponible dans tous les espaces de réunion.

Pour les participants qui séjournent à l'Hôtel Serena : Veuillez utiliser les mêmes identifiant et mot de passe qu'à l'hôtel.

Pour les participants qui ne séjournent pas à l'Hôtel Serena : Veuillez utiliser le réseau et les identifiants suivants : WIFI SSID : Serena-LSB ; code : mnh7

Publications de l'OMS

Les publications relatives à l'ordre du jour du Comité régional seront disposées sur des présentoirs à l'extérieur de la salle de conférences Sheesh Mahal. D'autres publications récentes de l'OMS et La Revue de Santé de la Méditerranée orientale seront mises à la disposition des participants.

Sécurité

Veuillez porter votre badge d'identification de manière visible et en permanence, à l'intérieur des locaux.

Interventions

Afin de faciliter la rédaction du rapport de la présente session du Comité régional, les délégations peuvent transmettre la version papier du texte de leurs observations à un membre du Secrétariat de l'OMS ou l'envoyer directement à l'adresse électronique suivante : emrgorcrep@who.int.

Les déclarations des ONG peuvent également être soumises afin d'être publiées sur le site Web du Bureau régional.

Coordonnées des personnes à contacter

Logistique : M. Jaffar Jaffal, téléphone portable : +92 302 855 6231 et M^{me} Nahla Ahmed +92 302 855 6232

Salles de conférences : M^{me} Nada Zahra, téléphone portable +92 302 855 6268

Note

L'OMS applique une politique non fumeur pour l'ensemble des réunions et événements connexes qu'elle organise. Il est par conséquent interdit de fumer dans les zones associées aux sessions du Comité régional.

1. Programme de travail
Mercredi 11 octobre 2017

Point de l'ordre du jour	8 h 30-10 h 30 Session ordinaire (Salle Sheesh Mahal)	
6	Premier rapport du Sous-comité du Programme du Comité régional Suggestions régionales concernant les postes à pourvoir à la Soixante et Onzième Assemblée mondiale de la Santé et au Conseil exécutif	EM/RC64/9
3 a)	Cadre d'action régional sur la prévention et la lutte anticancéreuses	EM/RC64/3
3 b)	Changement climatique et santé : cadre d'action	EM/RC64/4
Point de l'ordre du jour	11 h 00-12 h 00 Session ordinaire (Salle Sheesh Mahal)	
3 c)	Mise en œuvre du volet santé de l'adolescent de la Stratégie mondiale des Nations Unies pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent, 2016-2030	EM/RC64/5
3 d)	La résistance aux antimicrobiens dans la Région de la Méditerranée orientale	EM/RC64/6
	14 h 30-15 h 30 Discussion plénière	
	Les Objectifs de développement durables au niveau mondial et dans la Région	
Point de l'ordre du jour	11 h 00-12 h 00 Session ordinaire (Salle Sheesh Mahal)	
4 a)	Résolutions et décisions d'intérêt régional adoptées par la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé et par le Conseil exécutif à ses cent quarantième et cent quarante et unième sessions	EM/RC64/7
4 b)	Examen du projet d'ordre du jour provisoire de la cent quarante-deuxième session du Conseil exécutif de l'OMS	EM/RC64/7 Annexe 1
5 a)	Désignation d'un État Membre appelé à siéger au Comité de politique et de coordination du Programme spécial de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine	EM/RC64/8

2. Rapport sur les réunions Mardi 10 octobre 2017

Point de l'ordre du jour	Session ordinaire
	Président : Dr Firozuddin Feroz (Afghanistan)
1	<p>Le Comité régional a procédé à l'élection du Bureau comme suit :</p> <p>Président : M^{me} Saira Afzal Tarar (Pakistan) Vice-président : Dr Ahmed Al Saidi (Oman) Vice-président : Dr Jawad Awwad (Palestine)</p> <p>Sur la suggestion du Président du Comité régional, le Comité a décidé que le Comité de rédaction se composerait des membres suivants :</p> <p>Dr Wahid Majrooh (Afghanistan), Dr Mariam Al-Hajeri (Bahreïn), Dr Mohamed Jaber Hwoal (Iraq), Dr Mohsen Asadi-Lari (République d'Iran), Dr Badereddin Al Najjar (Libye), Dr Muhammad Safi Malik (Pakistan)</p> <p>Secrétariat : Dr Jaouad Mahjour, Dr A. Basel Al-Yousfi, Dr Maha ElAdawy, Dr Rana Hajjeh, Dr Asmus Hammerich et Mme Catherine Foster</p> <p>Le Comité régional a adopté l'ordre du jour provisoire et le programme journalier provisoire.</p>
	Président : M ^{me} Saira Afzal Tarar (Pakistan)
2 a)	<p>Rapport annuel du Directeur régional pour l'année 2016 et rapports de situation</p> <p>Le Directeur régional a présenté son rapport au Comité régional sur l'activité de l'OMS dans la Région de la Méditerranée orientale en 2016 et au début de l'année 2017. Il a examiné plus particulièrement les avancées importantes réalisées en réponse aux cinq priorités stratégiques et a évoqué le soutien de l'OMS au renforcement des systèmes de santé visant à concrétiser la couverture sanitaire universelle. Il a mis l'accent sur la santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent, sur la salubrité de l'environnement, sur les maladies non transmissibles, et sur la lutte contre les maladies transmissibles, en traitant notamment de la résistance aux antimicrobiens. Il a en outre attiré l'attention sur le nouveau programme OMS de gestion des situations d'urgence, qui doit renforcer la capacité de l'OMS à répondre aux situations d'urgence et aux flambées épidémiques. Il s'est par la suite arrêté sur la feuille de route régionale qui traduit sa vision en un ensemble de mesures visant à guider l'action de l'OMS auprès des États Membres pour la période 2017-2021. Le Directeur régional a expliqué que les priorités identifiées étaient conformes aux priorités mondiales pour que l'OMS, en tant qu'organisation solide et unie, continue de fournir un appui aux pays, et il a déclaré espérer travailler avec eux pour concrétiser cette vision.</p> <p>Des interventions ont été effectuées par les représentants des membres du Comité suivants (par ordre) : République islamique d'Iran, Arabie saoudite, Koweït, Bahreïn, Pakistan, Égypte, Iraq, Maroc, Oman, Soudan, Qatar, Yémen, Libye, Tunisie, Somalie, Liban, Jordanie, République arabe syrienne.</p> <p>Le Directeur général a souligné l'étroite collaboration entre le siège de l'OMS et le Bureau régional et fait référence aux visites dans les pays comme étant la meilleure approche pour adapter l'appui de l'OMS aux difficultés rencontrées au niveau national. Faisant référence au défi majeur que représentent les maladies non</p>

transmissibles dans la Région, il a instamment invité les ministres à assister la conférence mondiale sur le sujet dont la tenue est prévue du 17 au 19 octobre à Montevideo en Uruguay et qui posera les bases de la troisième Réunion de haut niveau sur les maladies non transmissibles de l'Assemblée générale des Nations Unies. Il a fait remarquer que la consommation de tabac dans la Région était en augmentation et il a insisté sur le fait que les pays doivent améliorer la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac et les mesures liées à cette lutte, en particulier en matière de taxation. En ce qui concerne les maladies transmissibles, la dernière ligne droite dans l'éradication de la poliomyélite requière les efforts acharnés de l'ensemble des partenaires. Il est nécessaire de mettre l'accent sur l'hépatite, et d'accorder davantage d'attention à la prévention de cette maladie. Le Directeur général a souligné l'importance de l'initiative pour l'intégration de la santé dans toutes les politiques à l'heure d'élaborer et de mettre en œuvre des réponses stratégiques aux défis sanitaires. Il a noté le besoin d'améliorer la sécurité sanitaire dans la Région au regard de la vulnérabilité croissante imputable aux conflits et aux situations d'urgence.

Le Directeur régional a remercié les membres du Comité pour leurs contributions, qui seront prises en considération par le Secrétariat. Il a invité tous les pays à rendre compte des progrès dans la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles en préparation de la troisième Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies qui se tiendra en septembre 2018.

**Point de
l'ordre du
jour**

Session spéciale

Président : M^{me} Saira Afzal Tarar (Pakistan)

Une session spéciale a été organisée afin de mettre en évidence les progrès accomplis dans trois domaines : le programme d'éradication de la poliomyélite au Pakistan et en Afghanistan, les situations d'urgence humanitaire dans la Région de la Méditerranée orientale et la préparation et l'action de santé publique :

respect des obligations au titre du RSI. Mise à jour sur le programme d'éradication de la poliomyélite au Pakistan et en Afghanistan

Le Directeur de l'Initiative régionale pour l'éradication de la poliomyélite, a fourni une mise à jour sur l'éradication de la maladie au Pakistan et en Afghanistan et sur la situation dans la Région, en faisant remarquer que les activités de vaccination supplémentaires menées en 2017 ont permis de limiter sa transmission avec succès. Les indicateurs clés de surveillance de tous les pays à l'exception de deux d'entre eux sont conformes aux normes de certification et la majorité des pays s'est livré à des exercices de simulation des flambées. Malgré la mobilisation de plus de 451 millions de USD en soutien à l'éradication de la poliomyélite en 2016-2017, des mesures sont aujourd'hui nécessaires pour corriger la diminution des ressources au niveau mondial. Les interventions visant à mettre fin à la transmission du poliovirus sauvage au Pakistan et en Afghanistan pendant la saison de faible transmission à venir et à la transmission du poliovirus circulant de type 2 dérivé d'une souche vaccinale (PVDVc2) en République arabe syrienne constituaient encore un défi majeur. Les États Membres ont été appelés à mobiliser des ressources régionales, à maintenir les services de vaccination de base, à allouer les ressources nécessaires aux fins de la surveillance, à se préparer à la certification et au confinement et à entreprendre la planification de la transition.

Situations d'urgence humanitaire dans la Région de la Méditerranée orientale

La Directrice des Opérations d'urgence a présenté une mise à jour sur les situations d'urgence humanitaire dans la Région de la Méditerranée orientale. Elle a déclaré que la Région traversait des crises d'une ampleur et d'un degré sans précédents ; plus de 50 % des situations mondiales d'urgence de niveau 3 se situent dans la Région et certains pays connaissent un ensemble de situations d'urgence chroniques et aiguës. Les réfugiés sont désormais 15,7 millions dans la Région et 18 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur des pays. Les flux de population dépassent les systèmes de santé des communautés d'accueil et des pays voisins et constituent parfois une menace pour les progrès sanitaires. La forte incidence des maladies infectieuses émergentes et réémergentes a des répercussions sur la sécurité sanitaire aux niveaux mondial et régional. En réponse, le Programme de gestion des situations d'urgence de l'OMS a mobilisé 293 millions de USD et fourni 920 tonnes de matériel sanitaire, mais le déficit de financement s'élevait encore à 200 millions de USD (41 %). L'OMS poursuit le développement des capacités nationales pour surmonter l'ampleur des situations d'urgence humanitaire dans la Région.

Préparation et action de santé publique : respect des obligations au titre du RSI

Le Directeur du Programme de gestion des situations d'urgence est intervenu sur la préparation aux situations d'urgence et l'intervention : respect des obligations au titre du RSI. Dans sa résolution EM/RC62/R.3, le Comité régional de la Méditerranée orientale invitait instamment l'OMS à créer une commission d'évaluation régionale indépendante visant à évaluer l'application du RSI dans la Région et à conseiller les États Membres sur des questions liées à la mise en œuvre des principales capacités nationales requises au titre du Règlement. Dans la résolution EM/RC63/R.1, adoptée lors de sa soixante-troisième session, le Comité régional pour la Méditerranée orientale a pris note des progrès accomplis eu égard aux priorités stratégiques régionales, et en particulier les progrès des États Membres relatifs à la conduite d'évaluation pour l'application du RSI. En mai 2017, 14 pays de la Région avaient mené à bien des évaluations externes conjointes. L'OMS a fourni son appui aux États Membres pour qu'ils élaborent des plans d'action nationaux et évaluent leur coût en se fondant sur les mesures prioritaires définies grâce aux évaluations externes conjointes, et pour qu'ils finalisent en concertation le plan stratégique mondial pour cinq ans à présenter au Conseil exécutif aux fins de son approbation par la Soixante et Onzième Assemblée mondiale de la Santé.

Point de l'ordre du jour

Session ordinaire

4 c)

En vue du treizième programme général de travail 2019- 2023 « Préserver la sécurité mondiale, améliorer la santé, servir les populations vulnérables »

Le Directeur exécutif adjoint, Programme de gestion des situations d'urgence, a présenté le processus envisagé aux fins de l'adoption du treizième programme général de travail, qui exposera la vision stratégique de l'OMS pour la période 2019-2023. Le projet de note de synthèse communiqué aux États Membres propose un programme général de travail qui serait façonné par les ODD, la vision du Directeur général et un examen stratégique des engagements actuels aux niveaux mondial et régional. Le Directeur exécutif adjoint a souligné la nouvelle « mission » proposée pour l'OMS (Préserver la sécurité mondiale, améliorer la santé, servir les populations vulnérables), ainsi que les principales modifications proposées dans l'approche adoptée par l'OMS et une série de priorités stratégiques en pleine évolution. Il a invité les États Membres à formuler leurs observations sur sa proposition d'accélérer le calendrier et le processus d'élaboration du projet final pour qu'il soit prêt lors de la Soixante et Onzième Assemblée mondiale de la Santé en mai 2018. Il les a également invités à faire des commentaires sur le projet de note de synthèse, y compris les priorités stratégiques et les principales modifications de l'approche.

Des interventions ont été effectuées par les représentants des membres du Comité suivants (par ordre) : Iraq, Maroc, République islamique d'Iran, Libye, Soudan.

Le Directeur régional a souligné le fait que la feuille de route régionale est basée sur les priorités régionales, tandis que le Programme général de travail constitue une approche stratégique pour l'OMS dans son ensemble.

Le Directeur général a déclaré que la mesure de la performance et le suivi des progrès sont en cours d'intégration dans l'élaboration du Programme général de travail. L'OMS deviendra plus opérationnelle, sans que cela soit toutefois aux dépens de ses fonctions normatives, qui devront être renforcées et viendront intensifier le dialogue politique. Il a mis en exergue la nécessité pour l'OMS et les États Membres de travailler ensemble pour réaliser le programme sanitaire mondial, qui nécessitera un modèle de mobilisation des ressources différent de celui qui est suivi actuellement. Il a souligné la nécessité d'une approche nouvelle face au changement climatique portant sur l'atténuation des effets plutôt que sur l'adaptation uniquement. Faisant référence à la couverture sanitaire universelle en tant que priorité stratégique, il a mis en évidence la nécessité de revenir aux fondements de la prévention des maladies en investissant dans les soins de santé primaires.

8 Lieu et date des sessions futures du Comité régional

Le Comité régional a décidé de tenir sa soixante-cinquième session à Khartoum (Soudan) du 1^{er} au 4 octobre 2018.

3. Autres réunions Mercredi 11 octobre 2017

16 h 00- 17 h 00	Mise à jour sur la planification de la transition de la poliomyélite et la stratégie post-certification	Salle de réunion Faisalabad Rez-de-chaussée
16 h 00- 17 h 00	Réseau mondial pour l'intégration de la santé dans toutes les politiques	Salle de réunion Quetta, rez-de-chaussée
17 h 00- 18 h 00	Amélioration de l'accès aux aides techniques	Salle de réunion Quetta Rez-de-chaussée
17 h 00- 18 h 00	Point sur le soutien de Gavi, l'Alliance du Vaccin	Salle de réunion Faisalabad Rez-de-chaussée
18 h 00	Réunion quotidienne du Comité de rédaction	Salle de réunion Baltit Rez-de-chaussée
